
Optique ophtalmique — Lentilles de contact —

Partie 1: Vocabulaire, système de classification et recommandations pour l'étiquetage des spécifications

Ophthalmic optics — Contact lenses —

*Part 1: Vocabulary, classification system and recommendations for
labelling specifications*

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes, définitions et symboles	1
3.1 Termes et définitions.....	1
3.2 Symboles.....	40
4 Classification des matériaux des lentilles de contact	41
Annexe A (informative) Spécification de lentilles de contact rigides	45
Annexe B (informative) Spécification de lentilles de contact souples	55
Bibliographie	57
Index alphabétique des termes	59

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 172, *Optique et photonique*, sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 18369-1:2006), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également l'Amendement ISO 18369-1:2006/Amd 1:2009.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 18369 se trouve sur le site web de l'ISO.

La présente version corrigée de l'ISO 18369-1:2017 inclut les corrections suivantes:

- «lentille» a été remplacée par «lentille de contact» partout où cela s'applique.
- Dans l'Article 3, les références croisées aux termes ont été corrigées.
- En 3.1.2.1.3.1, «rayon optique central postérieur» a été remplacé par «rayon de la zone optique centrale postérieure».
- En 3.1.2.3, NOTE 3, «Voir Figure 2» a été remplacé par «voir Figure 1».
- En 3.1.2.4.4, diverses modifications éditoriales ont été réalisées.
- En 3.1.5.14, «espace entre la face arrière de la *lentille de contact* (3.1.1.1)» a été remplacé par «espace entre la face arrière de la *lentille de contact sclérale* (3.1.1.3)».
- «En 3.1.6.13, la SOURCE a été modifiée pour lire: [SOURCE: ISO 13666:2012, 15.2, modifiée — «par le matériau» a été remplacé par «par la lentille de contact (3.1.1.1)» et la Note 1 à l'article a été ajoutée.]».

Introduction

La série de normes ISO 18369 s'applique aux lentilles de contact, qui sont des dispositifs portés sur la face avant de l'œil, en contact avec le film lacrymal préoculaire. Le présent document porte sur les lentilles de contact cornéennes et sclérales rigides (dures) et les lentilles de contact souples. Les lentilles rigides conservent leur forme propre. Les lentilles de contact souples sont facilement déformables et exigent un support pour garder une forme correcte.

[L'Article 3](#) contient des termes et définitions utilisés essentiellement dans le domaine des lentilles de contact. Une liste des termes auxquels sont associés des symboles spéciaux est donnée dans le [Tableau 1](#).

La liste des termes et définitions n'inclut pas tous les termes, définitions et symboles ISO utilisés dans le domaine des lentilles de contact. Elle est destinée à constituer une référence pratique, dont le contenu est tiré de la présente partie de l'ISO 18369 et d'autres normes ISO applicables à la fabrication, l'évaluation, le mesurage, l'étiquetage et la commercialisation des lentilles de contact et des produits d'entretien des lentilles de contact. Un index alphabétique est fourni afin de trouver rapidement les termes.

Les termes sont regroupés selon différents thèmes et un numéro de référence leur est attribué en fonction de la catégorie générale à laquelle ils appartiennent logiquement. La forme préférée de chaque terme figure sur la première ligne en dessous du numéro de référence. Les autres formes admises sont indiquées sur les lignes suivantes. Tous les termes admis sont notés en caractères gras. Quelques termes désuets et anachroniques sont indiqués à titre de référence historique et par commodité en vue de faciliter la compréhension, mais ils sont qualifiés de termes déconseillés et il ne faut plus les utiliser. Les termes désuets et anachroniques ne figurent pas en caractères gras, de manière à les identifier clairement comme des termes qui ne sont plus utilisés.

Les lentilles de contact sont essentiellement utilisées pour la correction des erreurs de réfraction, mais peuvent également être utilisées à des fins thérapeutiques et cosmétiques. Les matériaux utilisés sont divisés en deux groupes principaux: rigides et souples. Le premier est composé principalement de lentilles cornéennes et, dans une moindre mesure, de lentilles sclérales. Les deux types peuvent être fabriqués à partir de matériaux perméables aux gaz ou de matériaux non perméables aux gaz. Les lentilles souples sont fabriquées essentiellement à partir de matériaux hydrogel. Un petit nombre de lentilles incluent à la fois un matériau rigide et un matériau souple.

En termes de correction de la vision, les lentilles de contact peuvent être conçues comme des lentilles unifocales, bifocales, multifocales ou progressives. La conception des surfaces peut être sphérique, asphérique, torique ou «complexe».

Les modalités de port suivantes peuvent être distinguées: port journalier, port flexible ou port prolongé. La fréquence type de renouvellement des lentilles souples est quotidienne, bi-mensuelle ou mensuelle. Les lentilles rigides et certaines lentilles souples sont remplacées moins souvent, par exemple, une fois par an.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Optique ophtalmique — Lentilles de contact —

Partie 1:

Vocabulaire, système de classification et recommandations pour l'étiquetage des spécifications

1 Domaine d'application

Le présent document identifie et définit les termes applicables aux propriétés physiques, chimiques et optiques des lentilles de contact, à leur fabrication et à leur utilisation. Il fournit une liste de termes et, si nécessaire, l'abréviation et le symbole internationaux associés à un terme spécifique. Le présent document définit également les termes relatifs aux produits d'entretien des lentilles de contact. Il comporte en outre la classification des matériaux de lentilles de contact et donne les recommandations pour l'étiquetage des spécifications des lentilles de contact.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes, définitions et symboles

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>.

3.1 Termes et définitions

3.1.1 Termes de base

3.1.1.1

lentille de contact

lentille ophtalmique conçue pour être portée sur la face avant de l'œil

Note 1 à l'article: Ce terme comprend les lentilles de contact afocales.

3.1.1.2

lentille de contact cornéenne

lentille de contact limbique

lentille de contact (3.1.1.1) dont le *diamètre total* (3.1.2.3.1) est inférieur au diamètre visible de l'iris conçue pour être portée dans son intégralité sur la cornée

3.1.1.3

lentille de contact sclérale

lentille de contact (3.1.1.1) dont la *zone sclérale* (3.1.5.12) est soutenue sur la conjonctive bulbaire, et dont la *zone optique* (3.1.2.1.17) forme un dôme au-dessus de la cornée

Note 1 à l'article: Dans certains cas, la *zone optique postérieure* (3.1.2.2.1) aura un contact minimal avec la cornée.

Note 2 à l'article: On trouve des termes tels que mini-sclérale, semi-sclérale et cornéo-sclérale dans la littérature relative aux lentilles de contact pour décrire différents paramètres de lentilles.

Note 3 à l'article: Voir [3.1.5](#) pour les termes spécifiques aux lentilles de contact sclérales.

3.1.1.4

lentille de contact lenticulaire

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) ayant une *zone optique* antérieure ([3.1.2.1.17](#)) plus petite que le *diamètre total* ([3.1.2.3.1](#))

Note 1 à l'article: Cette construction est habituellement utilisée pour diminuer l'*épaisseur centre* ([3.1.2.4.1](#)) d'une *lentille de contact de puissance positive* ([3.1.2.1.13](#)) ou pour diminuer l'épaisseur bord d'une *lentille de contact de puissance négative* ([3.1.2.1.14](#)).

3.1.1.5

coque de contact

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) qui n'est pas conçue pour corriger la vision

3.1.1.6

coque sclérale

coque de contact rigide ([3.1.1.5](#)) ayant une *zone sclérale* ([3.1.5.12](#))

Note 1 à l'article: Voir [3.1.5](#) pour les termes spécifiques aux coques sclérales.

3.1.1.7

lentille de contact rigide

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) qui, à l'état final et dans des conditions normales, conserve sa forme sans support et dont la *teneur en eau* ([3.1.6.11](#)) est inférieure à 10 %

Note 1 à l'article: Les lentilles de contact rigides sont constituées de matériaux rigides non hydrogel, qui peuvent se courber légèrement, mais qui, pour l'essentiel, ne suivent pas la forme de la cornée lorsqu'elles sont placées sur l'œil.

3.1.1.8

lentille de contact rigide perméable aux gaz

lentille de contact RGP

DÉCONSEILLÉ: *lentille de contact* dure perméable aux gaz

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) fabriquée à partir d'un matériau rigide contenant un ou plusieurs polymères perméables aux gaz dans des concentrations suffisantes pour permettre la transmission de l'oxygène au travers de la lentille et ayant une perméabilité à l'oxygène supérieure ou égale à 10 unités *Dk*

Note 1 à l'article: Pour une explication de la signification de *Dk* et unités *Dk*, voir [3.1.6.8](#).

3.1.1.9

lentille de contact souple

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) fabriquée à partir d'un matériau hydrogel ou non hydrogel qui, dans son état final hydraté et dans des conditions normales, contient une *teneur en eau* connue ([3.1.6.11](#)), est facilement déformable et peut ne pas conserver sa forme sans support

3.1.1.10

lentille de contact hydrogel

DÉCONSEILLÉ: *lentille de contact* hydrophile

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) fabriquée à partir d'un matériau absorbant l'eau, ayant une *teneur d'équilibre en eau* ([3.1.6.11](#)) supérieure ou égale à 10 % dans une solution saline étalon, telle que spécifiée dans l'ISO 18369-3 at 20 °C

3.1.1.11

lentille de contact composite

lentille de contact ([3.1.1.1](#)) composée d'au moins deux matériaux différents

EXEMPLE Lentille stratifiée, lentille à segment fondu, lentille comportant un centre rigide et une périphérie souple.

3.1.1.12**lentille de contact à surfaces traitées**

lentille de contact (3.1.1.1) dont les surfaces ont été modifiées afin de rendre leurs caractéristiques différentes de celles de la matière première

3.1.1.13**lentille de contact bifocale**

lentille de contact multifocale (3.1.1.14) composée de deux *zones optiques* (3.1.2.1.17), en général une pour la vision de loin et l'autre pour la vision de près

Note 1 à l'article: Voir 3.1.4 pour les termes spécifiques aux lentilles de contact bifocales.

3.1.1.14**lentille de contact multifocale**

lentille de contact (3.1.1.1) conçue pour offrir au moins deux zones ayant des puissances correctives différentes

Note 1 à l'article: Voir 3.1.4 pour les termes spécifiques aux lentilles de contact multifocales.

3.1.1.15**lentille de contact progressive****lentille de contact varifocale**

lentille de contact (3.1.1.1) conçue pour corriger plus d'une distance de vision dans laquelle la puissance varie constamment, plutôt que discrètement, sur tout ou partie de la lentille

Note 1 à l'article: Voir 3.1.4 pour les termes spécifiques aux lentilles de contact progressives.

3.1.1.16**aberration sphérique**

attribut d'un système optique dû à la variation de la mise au point entre le rayon périphérique et le rayon paraxial

3.1.1.17**accessoire de lentille de contact**

article conçu spécifiquement par son fabricant pour être utilisé avec une *lentille de contact* (3.1.1.1) afin de permettre l'utilisation de cette lentille de contact conformément à sa *destination* (3.1.9.1)

Note 1 à l'article: Ce terme inclut tous les dispositifs servant à nettoyer, traiter, stocker ou manipuler des lentilles pour l'usage prévu.

Note 2 à l'article: Cette définition n'inclut pas l'*emballage primaire* (3.1.9.7), par exemple flacon, *emballage thermoformé* (3.1.9.5) ou enveloppe, conçu par le fabricant pour être utilisé uniquement pour le transport des lentilles de contact.

3.1.1.18**produit d'entretien des lentilles de contact**

accessoire de lentille de contact (3.1.1.17) conçu pour être utilisé pour maintenir la sécurité et les *performances* (3.1.9.2) d'une *lentille de contact* (3.1.1.1) après ouverture et retrait de la lentille de contact de son *réceptacle primaire* (3.1.9.7)

Note 1 à l'article: Voir 3.1.9 et 3.1.11 pour les termes spécifiques aux produits d'entretien des lentilles de contact et aux mesures d'hygiène applicables aux lentilles de contact.

3.1.1.19**ventouse**

dispositif portatif comportant un petit embout flexible concave, conçu pour faciliter la pose ou le retrait d'une *lentille de contact* (3.1.1.1) de l'œil par aspiration

Note 1 à l'article: Une ventouse est essentiellement conçue pour être utilisée avec des *lentilles de contact cornéennes* (3.1.1.2) et *sclérales rigides* (3.1.1.3).

3.1.1.20

emballage de lentilles de contact

emballage de conservation

étui à lentilles de contact

étui de conservation

dispositif dans lequel les *lentilles de contact* (3.1.1.1) sont stockées soit à sec (lentilles cornéennes et sclérales rigides), soit dans une solution appropriée (lentilles rigides perméables aux gaz, lentilles souples hydrogel et autres), par l'utilisateur après extraction du *réceptacle primaire* (3.1.9.7) ou de l'œil

3.1.1.21

équilibre

conditionnement d'une lentille ou d'un matériau de lentille dans une solution d'essai à une température déterminée, jusqu'à ce que les paramètres de la lentille ou du matériau restent stables

Note 1 à l'article: Les lentilles sont équilibrées par trempage dans un volume de solution approprié, pendant une durée suffisante pour que les paramètres à mesurer demeurent constants sur des mesures répétées, dans la limite de la méthode utilisée pour la mesure des paramètres.

Note 2 à l'article: Il convient que les principaux paramètres de la solution, par exemple, le pH et l'*osmolalité* (3.1.6.5), figurent dans le rapport d'essai.

Note 3 à l'article: Les conditions d'équilibre doivent être déterminées par le laboratoire d'essais.

3.1.2 Termes liés aux paramètres et conception des lentilles de contact

3.1.2.1 Termes généraux

3.1.2.1.1

dioptrie

D

unité de mesure de la puissance de réfraction d'une lentille

Note 1 à l'article: La puissance d'une lentille est égale à l'inverse de sa distance focale, mesurée en mètres.

Note 2 à l'article: Le symbole *D* est préféré au symbole m^{-1} , comme abréviation d'unité de mesure, étant donné que *D* est une abréviation internationale reconnue.

3.1.2.1.2

sommet avant

point de la face avant de la lentille de contact qui se trouve également sur l'axe optique de la *zone optique centrale* (3.1.2.1.17)

3.1.2.1.3

puissance frontale paraxiale avant

F_V

inverse de la valeur paraxiale de la distance frontale avant

Note 1 à l'article: Voir l'ISO 13666.

Note 2 à l'article: La puissance frontale avant est exprimée en *dioptries* (3.1.2.1.1). Cette valeur théorique est souvent utilisée lors d'une phase de conception. Les puissances paraxiales sont utilisées pour le lancer de rayon au travers d'un système optique et sont limitées à de très petits angles et hauteurs de rayon.

3.1.2.1.4

puissance frontale paraxiale arrière

F'_V

inverse de la valeur paraxiale de la distance frontale arrière

Note 1 à l'article: Voir l'ISO 13666.

Note 2 à l'article: La puissance frontale arrière est exprimée en *dioptries* (3.1.2.1.1). Cette valeur théorique est souvent utilisée lors de la phase de conception. Les puissances paraxiales sont utilisées pour le lancer de rayon au travers d'un système optique et sont limitées à de très petits angles et hauteurs de rayon.

3.1.2.1.5

puissance frontale avant déclarée

F_L

inverse de la distance frontale avant sur la *zone optique* (3.1.2.1.17) mesurée dans l'air et exprimée en *dioptries* (3.1.2.1.1)

Note 1 à l'article: La distance frontale avant correspond à la distance comprise entre le sommet avant et le point focal optimal sur la zone optique, lorsqu'elle est mesurée selon les spécifications de l'ISO 18369-3:2017, 4.3.

Note 2 à l'article: *L'aberration sphérique* aura une incidence sur la mesure de la distance frontale avant (3.1.1.16).

3.1.2.1.6

puissance frontale arrière déclarée

F'_L

inverse de la distance frontale arrière sur la *zone optique* (3.1.2.1.17) mesurée dans l'air et exprimée en *dioptries* (3.1.2.1.1)

Note 1 à l'article: La distance frontale arrière correspond à la distance comprise entre le sommet arrière et le point focal optimal sur la zone optique, lorsqu'elle est mesurée selon les spécifications de l'ISO 18369-3:2017, 4.3.

Note 2 à l'article: *L'aberration sphérique* aura une incidence sur la mesure de la distance frontale arrière (3.1.1.16).

3.1.2.1.7

puissance cylindrique

F'_C

différence de puissance frontale arrière entre les deux méridiens principaux des rayons de courbure maximal et minimal d'une lentille, mesurée dans l'air et exprimée en *dioptries* (3.1.2.1.1)

3.1.2.1.8

axe du cylindre

méridien à 90° par rapport au méridien de la *puissance cylindrique* maximale (3.1.2.1.7)

Note 1 à l'article: Cet axe est défini par l'angle, en degrés, entre le plan horizontal et l'axe du cylindre.

3.1.2.1.9

erreur prismatique

prisme optique indésirable d'une *lentille de contact* (3.1.1.1), exprimé en *dioptries prismatiques* (3.1.12.10)

3.1.2.1.10

profil de puissance

puissance optique localisée en fonction de la distance radiale à partir du centre de la lentille

3.1.2.1.11

prisme optique spécifié

prisme optique établi dans une *lentille de contact* (3.1.1.1), exprimé en *dioptries prismatiques* (3.1.12.10)

3.1.2.1.12

axe du prisme

axe défini par l'angle, en degrés, entre le plan horizontal et la base du prisme

3.1.2.1.13

lentille de contact de puissance positive

lentille de contact positive

lentille de contact (3.1.1.1) qui fait converger un faisceau de lumière parallèle incident (incident sur une *zone optique* unique) (3.1.2.1.17), vers un foyer réel

Note 1 à l'article: Les lentilles de contact de puissance positive sont généralement utilisées pour les patients hypermétropes.

3.1.2.1.14

lentille de contact de puissance négative

lentille de contact négative

lentille de contact (3.1.1.1) qui fait diverger d'un foyer virtuel un faisceau de lumière parallèle (incident sur une *zone optique* unique) (3.1.2.1.17)

Note 1 à l'article: Les lentilles de contact de puissance négative sont généralement utilisées pour les patients myopes.

3.1.2.1.15

lentille de contact plane

lentille de contact afocale

lentille de contact (3.1.1.1) dont la puissance frontale arrière est nulle

3.1.2.1.16

lentille liquide

lentille fluide

ménisque de larmes

lentille lacrymale

élément de réfraction formé par le liquide situé entre la *zone optique postérieure* (3.1.2.2.1) de la *lentille de contact* (3.1.1.1) et la cornée

3.1.2.1.17

zone optique

partie d'une *lentille de contact* (3.1.1.1) ayant un effet optique spécifié

Note 1 à l'article: L'effet optique spécifié est apporté conjointement par les courbures de la partie centrale des faces avant et arrière de la lentille de contact.

Note 2 à l'article: Ce terme peut être qualifié par les adjectifs «antérieure» et «postérieure» dans le cas d'une face ayant un seul élément optique. Dans le cas d'une *lentille de contact bifocale* à image alternative (3.1.4.15), le terme peut être qualifié par les expressions «de loin» ou «de près». Dans le cas d'une *lentille de contact multifocale concentrique* (3.1.4.4), le terme peut être qualifié par les adjectifs «centrale» ou «périphérique».

Note 3 à l'article: Le terme peut être qualifié par les adjectifs «centrale» ou «périphérique».

3.1.2.1.18

zone périphérique

zone de dimensions spécifiées, située autour de la ou des *zone(s) optique(s)* (3.1.2.1.17) mais sans effet de réfraction spécifié

Note 1 à l'article: Il peut exister plusieurs zones périphériques.

3.1.2.1.19

déplacement de la zone optique

d

décentrement de la *zone optique* (3.1.2.1.17) par rapport au *bord* (3.1.2.1.34) de la lentille de contact

Note 1 à l'article: Voir 3.1.5 pour l'application aux *lentilles de contact sclérales* (3.1.1.3).

3.1.2.1.20**centre géométrique**

C

centre du cercle contenant le *bord* (3.1.2.1.34) de la lentille de contact

Note 1 à l'article: Pour une *lentille de contact sclérale* (3.1.1.3), le centre géométrique est pris au centre de la *zone optique* (3.1.2.1.17). Pour une lentille de contact tronquée, le centre géométrique est pris au centre du cercle contenant la partie circulaire du bord.

3.1.2.1.21**section conique**

une des courbes appartenant au groupe des courbes géométriques planes obtenues par l'intersection d'un plan avec un cône

Note 1 à l'article: Les sections coniques ont des excentricités (e) allant de zéro à l'infini positif. Ce groupe comprend les courbes en deux dimensions suivantes: cercle, *ellipse* (3.1.2.1.26), parabole et *hyperbole* (3.1.2.1.27).

3.1.2.1.22**surface conoïdale**

surface décrite par la rotation d'une *section conique* (3.1.2.1.21) autour de son axe

Note 1 à l'article: Ces surfaces comprennent les sphères, les ellipsoïdes, les paraboloides et les hyperboloides.

Note 2 à l'article: Utilisé dans le contexte des lentilles de contact, le terme «conoïdal» se réfère généralement à des surfaces non sphériques.

3.1.2.1.23**excentricité** e

valeur servant à décrire une *section conique* (3.1.2.1.21) et le taux de variation de courbure à mesure que l'on s'éloigne du sommet de la courbe

Note 1 à l'article: Cercle ($e = 0$), *ellipse* (3.1.2.1.26) ($0 < e < 1$), parabole ($e = 1$) et *hyperbole* (3.1.2.1.27) ($e > 1$). Pour indiquer l'utilisation d'une courbe *oblate* (3.1.2.1.24) de l'ellipse, il est parfois donné à e un signe négatif qui n'est pas utilisé dans les calculs pour les lentilles de contact. Sinon, il est supposé que la courbe *prolate* (3.1.2.1.25) de l'ellipse est utilisée.

3.1.2.1.24**oblate**

<surface ou courbe> dont la pente devient progressivement plus prononcée à mesure que l'on s'éloigne de son sommet

Note 1 à l'article: Oblate est le contraire de *prolate* (3.1.2.1.25).

3.1.2.1.25**prolate**

<surface ou courbe> qui tend progressivement à s'aplatir à mesure que l'on s'éloigne de son sommet

Note 1 à l'article: Prolate est le contraire d'*oblate* (3.1.2.1.24).

3.1.2.1.26**ellipse**

ensemble des points d'un plan dont la somme des distances à deux points fixes du plan (appelés foyers) est constante

Note 1 à l'article: Il s'agit d'une *section conique* (3.1.2.1.21) ayant une *excentricité* (3.1.2.1.23) supérieure à zéro et inférieure à un ($0 < e < 1$), formée par l'intersection d'un cône avec un plan de manière que l'angle du plan par rapport à la base du cône soit inférieur à l'angle formé par le côté du cône avec la base. Chaque ellipse a une courbe *prolate* (3.1.2.1.25) et une courbe *oblate* (3.1.2.1.24). Sauf indication contraire, il est supposé que la courbe *prolate* est utilisée. Même si e est identique pour les courbes *prolate* et *oblate*, il est parfois attribué à e un signe moins (-) qui n'est pas utilisé dans les calculs pour les lentilles de contact afin d'indiquer que la courbe elliptique *oblate* est utilisée.

3.1.2.1.27

hyperbole

ensemble des points d'un plan dont la distance à un point fixe du plan (appelé foyer) divisée par sa distance à une ligne fixe du plan (appelée directrice) est une constante positive supérieure à un

Note 1 à l'article: Il s'agit d'une *section conique* ([3.1.2.1.21](#)) ayant une *excentricité* ([3.1.2.1.23](#)) supérieure à un ($e > 1$), formée par l'intersection d'un cône avec un plan de manière que l'angle du plan par rapport à la base du cône soit supérieur à l'angle formé par le côté du cône avec la base. Les hyperboles sont des courbes *prolates* ([3.1.2.1.25](#)).

3.1.2.1.28

décentrement optique

positionnement du centre optique en un point autre que le *centre géométrique* ([3.1.2.1.20](#)) de la *zone optique* ([3.1.2.1.17](#)) ou de la *zone optique centrale* ([3.1.4.5](#))

3.1.2.1.29

axe de la lentille de contact

ligne passant par le centre géométrique perpendiculairement à un plan contenant le *bord* ([3.1.2.1.34](#)) d'une *lentille de contact* ([3.1.1.1](#))

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).

3.1.2.1.30

sommet arrière

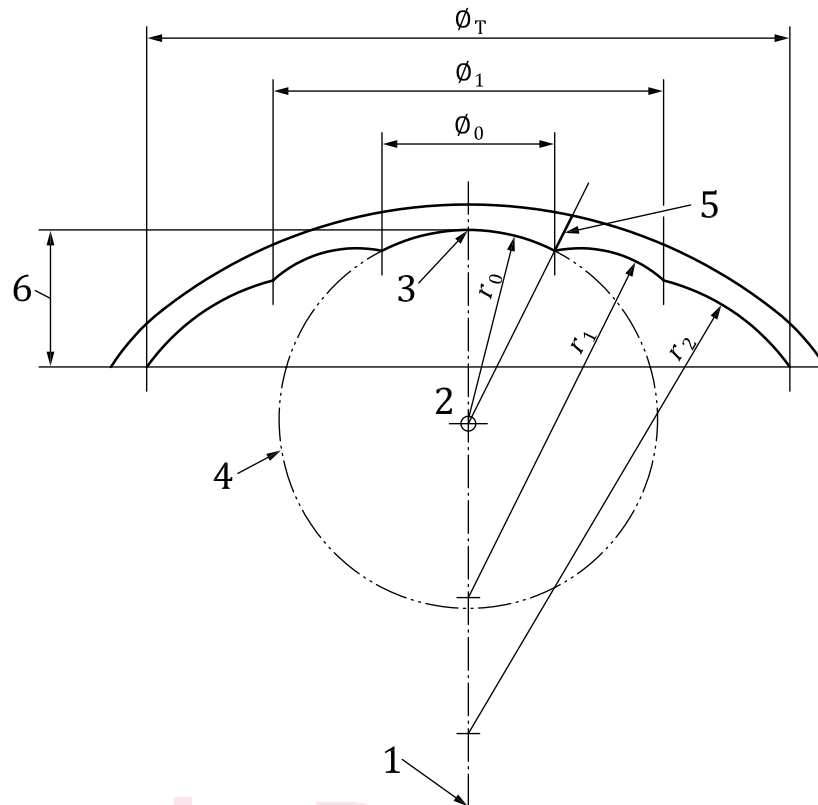
point de la face arrière de la lentille de contact qui se trouve également sur l'axe optique de la *zone optique centrale* ([3.1.2.1.17](#))

3.1.2.1.31

sphère du sommet

surface sphérique imaginaire ([3.1.2.1.41](#)) touchant le *sommet arrière* ([3.1.2.1.30](#))

Note 1 à l'article: Le rayon de courbure de la sphère du sommet est identique au rayon de la zone optique postérieure, au rayon de la zone optique centrale postérieure ou au rayon de sommet arrière d'une lentille asphérique ayant la plus forte pente (voir [Figure 1](#)).

**Légende**

- | | | | |
|---|-------------------------------|---|---|
| 1 | axe de la lentille de contact | 4 | sphère du sommet |
| 2 | centre de la sphère du sommet | 5 | épaisseur de jonction périphérique, t_{PJ0} |
| 3 | sommet arrière | 6 | flèche postérieure totale |

Figure 1 — Représentation schématique d'une lentille de contact tri-courbe incluant les symboles des paramètres principaux décrivant sa face arrière

3.1.2.1.32**flèche****profondeur sagittale****hauteur sagittale**

distance maximale entre une corde, perpendiculaire à l'axe de rotation d'une surface et la surface de la courbe

3.1.2.1.33**flèche postérieure totale**

distance, le long de l'axe de la lentille de contact (3.1.2.1.29) entre le sommet arrière (3.1.2.1.30) et le plan contenant le bord (3.1.2.1.34) de la lentille de contact

3.1.2.1.34**bord**

partie la plus périphérique d'une lentille de contact (3.1.1.1) contiguë aux faces avant et arrière

3.1.2.1.35**forme du bord****profil du bord**

forme du bord (3.1.2.1.34) dans un plan contenant l'axe de la lentille de contact (3.1.2.1.29)